



Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3-1 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas.
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative.

Ce document est émis par le ministère en charge de l'écologie.

Ce formulaire peut se remplir facilement sur ordinateur. Si vous ne disposez pas du logiciel adapté, vous pouvez télécharger Adobe Acrobat Reader gratuitement [via ce lien](#)

Cadre réservé à l'autorité chargée de l'examen au cas par cas

Date de réception : 16 / 08 / 2023

Dossier complet le : 12 / 10 / 2023

N° d'enregistrement : F-03-23-C-0191

1 Intitulé du projet

Réhabilitation de la voirie existante sur l'opération LANDAU

2 Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom(s)

2.2 Personne morale

Dénomination

Raison sociale

Etablissement Public Foncier Aménagement

N° SIRET

Type de société (SA, SCI...)

8 2 4 9 6 1 0 9 8 0 0 0 1 2

Représentant de la personne morale : Madame

Monsieur

Nom

Prénom(s)

GIROU

Denis

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire.

3 Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.)
6. b) 47. b)	Élargissement de la voirie existante d'une longueur de 7 km Défrichement d'une superficie de 4 ha 90 a 00 ca

3.1 Le projet fait-il l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement ? (clause-filet) ?

Oui Non

3.2 Le projet fait-il l'objet d'une soumission volontaire à examen au cas par cas au titre du III de l'article R.122-2-1 ?

Oui Non

4 Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire.

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Réhabilitation de la piste existante réalisée par l'ONF, le linéaire de la piste est de 7 km et le déboisement concernera 4 ha 90 a 00 ca.

4.2 Objectifs du projet

L'élargissement de la piste et le déboisement des bas côtés permettront le croisement des véhicules, la création de fossés pour permettre l'évacuation des eaux pluviales ainsi que le nettoyer les abords afin de permettre une meilleure pérennité de l'ouvrage. La largeur de la voirie existante est de 3 - 4 ml après réhabilitation elle sera de 10 ml, dont 6 ml de voirie.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 Dans sa phase travaux

Les travaux prévus pour une durée de 5 mois seront séquencés en 3 phases. La première phase consistera au défrichage qui sera réalisé par abattage, débardage mécanisé et arrachage de souches entre octobre et décembre 2023. Les travaux de défrichage auront lieu en saison sèche uniquement ce qui permettra la protection des zones humides, des amphibiens et des nichées d'oiseaux.

La défriche sera réalisée depuis la bande de roulage pour ne pas induire de tassement des bas-côtés et favoriser la reprise.

Hormis les gros bois valorisables en centrale biomasse, les andins seront laissés sur les bas-côtés pour stabiliser les pentes ou broyés et épandus sur place.

L'enlèvement des grumes se fera par camion grumier par la RN 2.

Puis la réalisation des travaux de voirie, déblais remblais, la troisième en la réalisation des terrassements et de l'assainissement. Les talus les plus fragiles seront stabilisés (fibre coco, géonate, géogrid, ...).

L'ensemble des travaux se fera hors circulation, de septembre 2023 à janvier 2023. Pendant la durée des travaux, le trafic ne pourra pas se faire sur la piste. Les travaux prévus resteront dans le même profil en long de la piste existante déjà ouverte.

4.3.2 Dans sa phase d'exploitation et de démantèlement

Le trafic restera sensiblement le même, ce chantier permet la sécurisation de la circulation par le croisement des véhicules.

4.4 À quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

① La décision de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques du projet	Valeurs
Défrichage et nettoyage des emprises	49 000 m ²
Longueur de la voirie	7 000 ml
Largeur de la voirie	10 ml
Déblais impropre mis en dépôt	8 750 m ³
Déblais de première catégorie mis en remblais (40%)	3 500 m ³

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune d'implantation

Numéro : Voie :

Lieu-dit :

Localité :

Code postal : BP : Cedex :

Coordonnées géographiques^[1]

Long. : ° ' " Lat. : ° ' "

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°, 11°a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36°, 37°, 38°, 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement

Point de départ : Long. : ° ' " N Lat. : ° ' " O

Point de d'arrivée : Long. : ° ' " N Lat. : ° ' " O

Communes traversées :

Précisez le document d'urbanisme en vigueur et les zonages auxquels le projet est soumis :

 Joignez à votre demande les annexes n°2 à 6.

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage avait-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui Non

[1] Pour l'outre-mer, voir notice explicative.

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ? En cas de modification du projet, précisez les caractéristiques du projet « avant /après ».

5 Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

① Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive Géo-IDE, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Le projet se situe-t-il dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6 Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages/ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Est-il en adéquation avec les ressources disponibles, les équipements d'alimentation en eau potable/ assainissement ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet entraînera une perturbation faible et temporaire des milieux naturels le temps des travaux.
Milieu naturel	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	4 ha 90 a de zone agricole sont concernés par la défriche pour l'élargissement de la voirie.
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Circulation de grumiers Apport de matériaux par camions
	Est-il source de bruit ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Utilisation de véhicules, d'engins lourds
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le matériel aux normes UE et l'éloignement des zones d'habitées > 9 km permet de garantir un impact très réduit.
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'éloignement des zones de travaux par rapport aux habitations les plus proches >9 km permet d'avoir un impact quasi nul.
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les émissions lumineuse seront limitées aux seules zones nécessitant cet éclairage et par l'utilisation de lampes de puissances et de longueur d'onde adaptée pour ne pas perturber entomofaune.
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Émissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Engendre-t-il des rejets liquides ?		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Si oui, dans quel milieu ?		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Émissions	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Patrimoine/Cadre de vie/Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	On reprend le tracer de la piste existante. Un diagnostic archéologique préventive est en cours sur la zone par l'INRAP. L'ensemble des sites susceptibles d'être identifiés et les zones potentiel seront évitées pour l'élargissement de la piste. le risque de la découverte fortuite est extrêmement réduit. En cas de découverte, une déclaration sera effectuée au service concerné.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

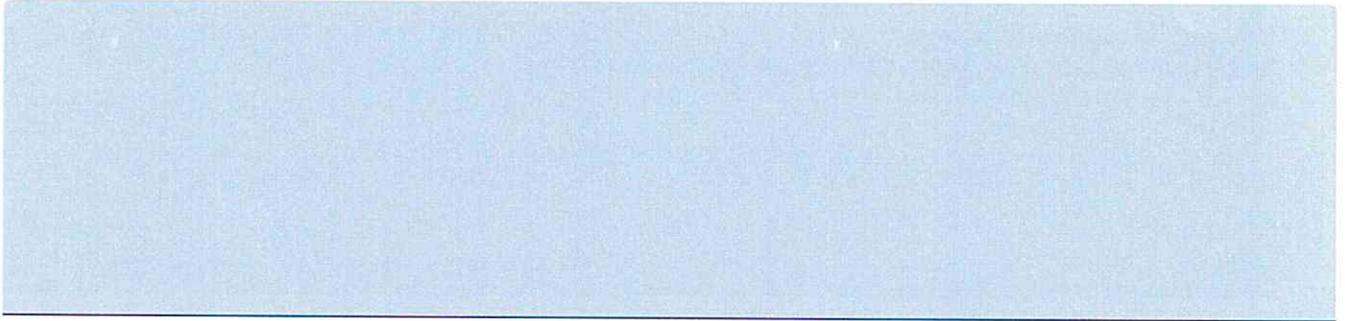
Oui Non

Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non

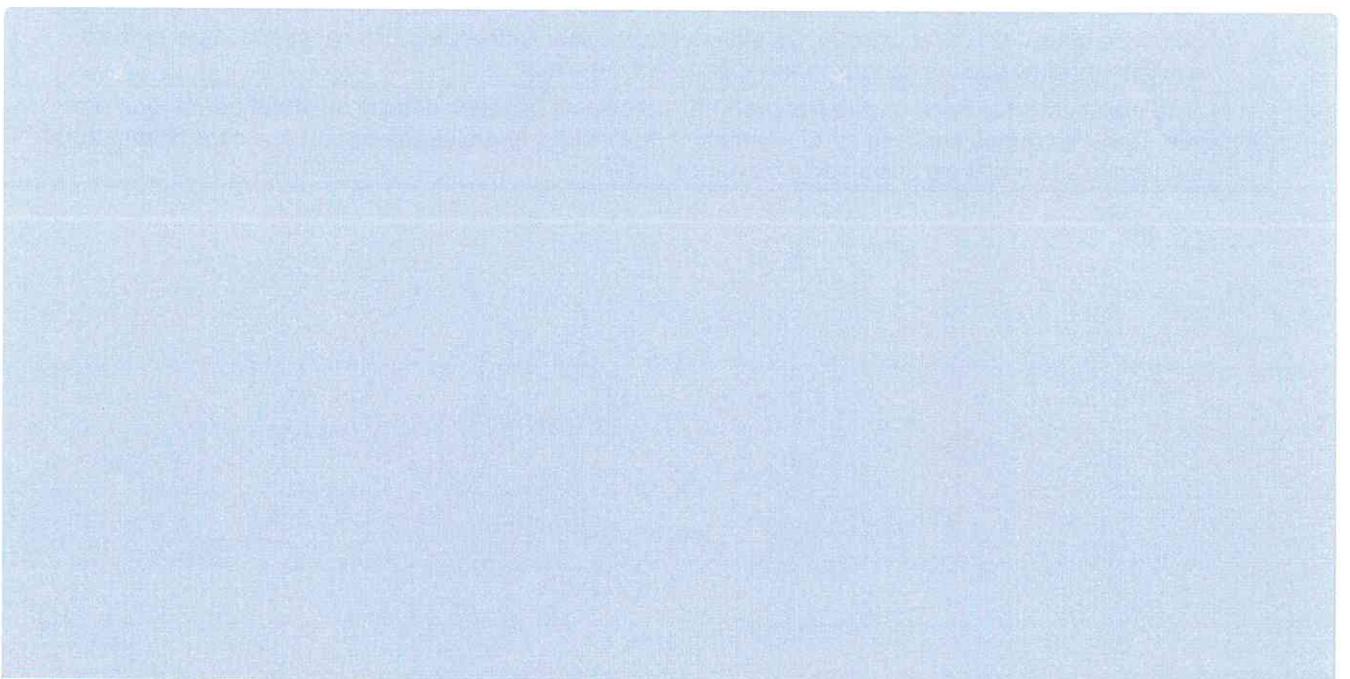
Si oui, décrivez lesquelles :



6.4 Description des principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

- Déforestation limitée aux seuls besoins de la réhabilitation de la piste existante.
- Diagnostic archéologique en cours par l'INRAP, zones sensibles seront évitées.
- Entretien régulier des engins et véhicules.
- Eclairage adapté et raisonné sur le site.

6.5 Description, le cas échéant, des mesures et caractéristiques du projet susceptibles d'être retenues ou mises en œuvre pour éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (en y incluant les scénarios alternatifs éventuellement étudiés) et permettant de s'assurer de l'absence d'impacts résiduels notables. Il convient de préciser et de détailler ces mesures (type de mesures, contenu, mise en œuvre, suivi, durée).



7 Auto-évaluation (facultatif)

① Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet devrait être dispensé d'évaluation environnementale car il reprend le tracé d'une piste déjà existante réalisée par l'ONF et l'élargie afin d'améliorer les conditions de circulation. De plus la zone défricher ne représente qu'un quart du seuil d'assujettissement à l'examen au cas par cas.

8 Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié.	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Si le projet fait l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement (clause filet), la décision administrative soumettant le projet au cas par cas.	<input type="checkbox"/>
3	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe).	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain.	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), 9°a), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau	<input type="checkbox"/>
7	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

(i) Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent.

Objet	
1	<input type="checkbox"/>
2	<input type="checkbox"/>
3	<input type="checkbox"/>
4	<input type="checkbox"/>
5	<input type="checkbox"/>

9 Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur avoir pris en compte les principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Nom LOUPEC

Prénom Stéphane

Qualité du signataire Le Directeur Administratif et Financier

À Matoury

Fait le 3 / 1 / 0 / 7 / 2 / 3



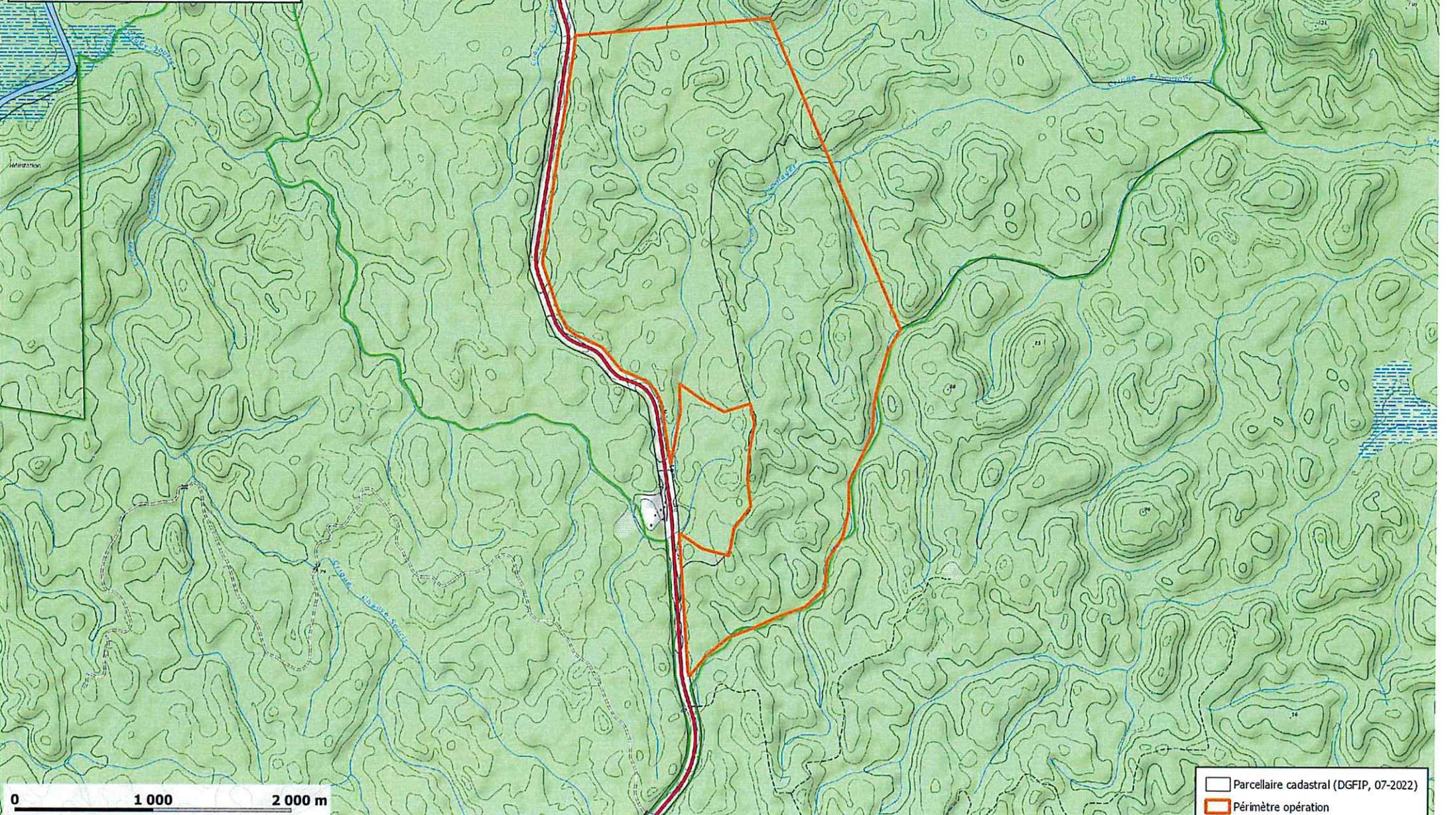
Signature du (des) demandeur(s)

RÉGINA
Landau
Périmètre



Echelle 1:25 000
Format A3
Date 26/07/2023
Réalisation EPFA Guyane

Scan25 IGN ©



- Parcellaire cadastral (DGFIP, 07-2022)
- Périmètre opération

RÉGINA
Landau
Périmètre



Echelle 1:25 000
Format A3
Date 26/07/2023
Réalisation Epfa Guyane

BD Ortho 2018 / Scan25



0 1 000 2 000 m

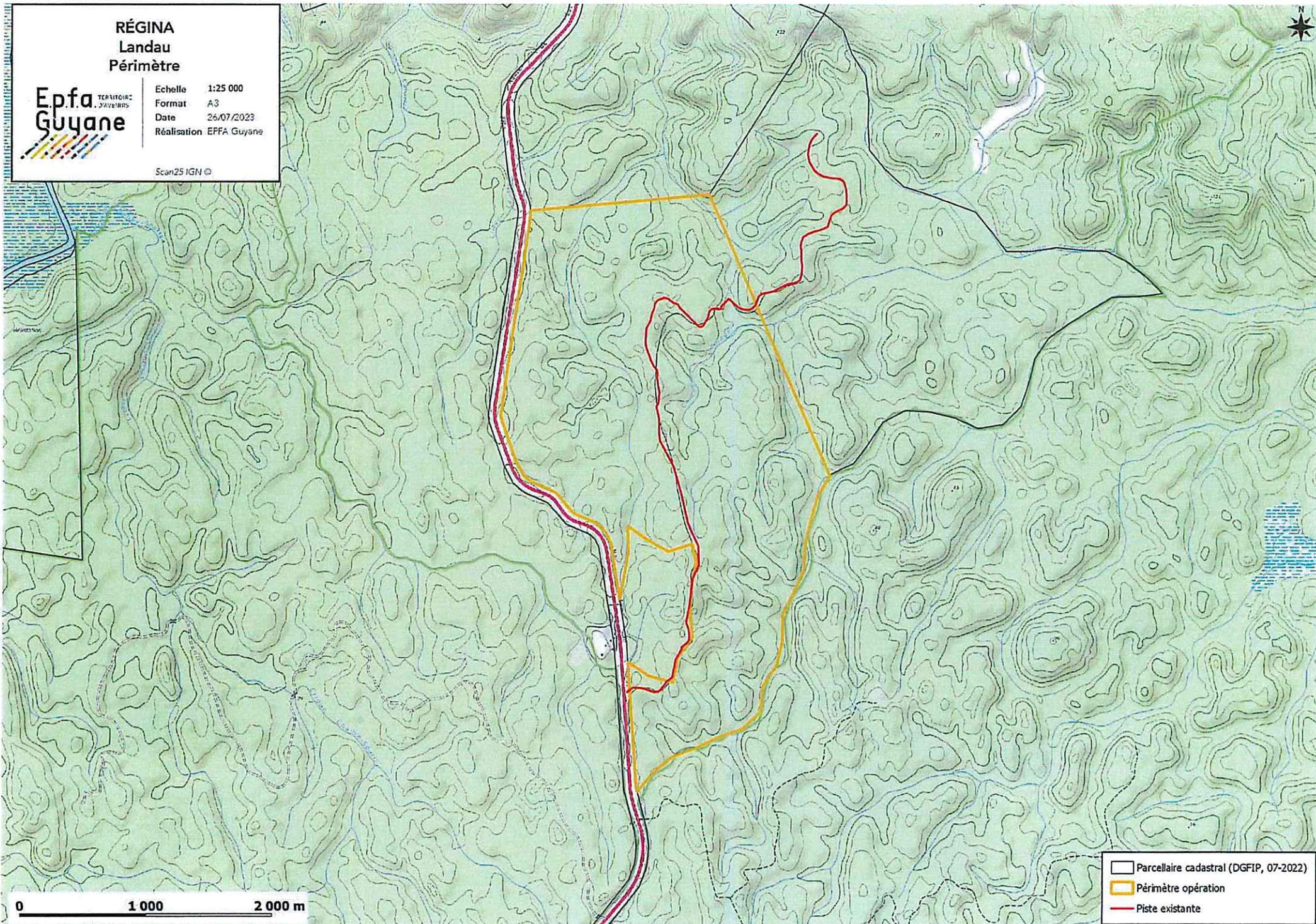
- Limite communale (DGFIP, 07-2022)
- Parcelaire cadastral (DGFIP, 07-2022)
- Périmètre opération

RÉGINA
Landau
Périmètre

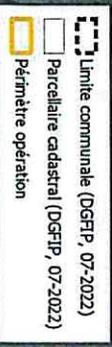
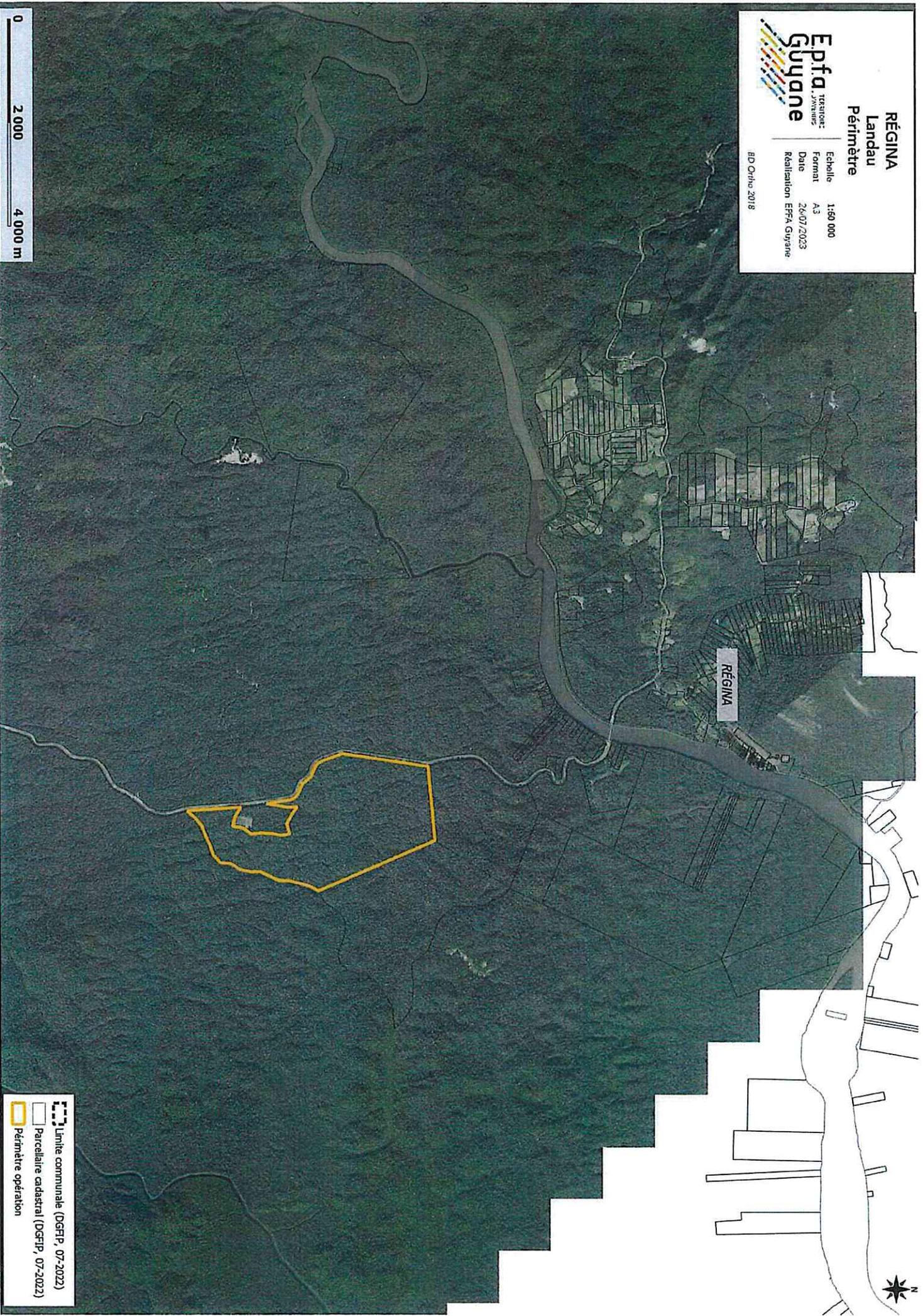


Echelle 1:25 000
Format A3
Date 26/07/2023
Réalisation EPPA Guyane

Scan25 IGN ©



- Parcelle cadastrale (DGFIP, 07-2022)
- Périmètre opération
- Piste existante



■ Limite communale (DSRP, 07-2022)
□ Parcelle cadastrale (DSRP, 07-2022)
□ Périmètre opération



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Autorité environnementale

Paris, le 29 août 2023

Nos réf. : AE/23/642

Vos réf. :

Affaire suivie par : Caroll GARDET

Tél. : 01 40 81 25 52

Courriel : caroll.gardet@developpement-durable.gouv.fr

Dossier : Demande d'examen au cas par cas relative à l'opération de réhabilitation d'une voirie existante sur l'opération Landau

Monsieur,

Par envoi reçu à l'Autorité environnementale (Ae) le 16 août 2023, vous avez adressé, pour examen et décision au cas par cas, un dossier relatif à l'opération de réhabilitation d'une voirie existante sur l'opération Landau.

L'examen des pièces transmises fait apparaître que des éléments complémentaires sont nécessaires pour permettre le traitement de votre demande.

Il est indiqué dans le dossier que la réhabilitation est fait partie de l'opération « Landau ». Vous voudrez bien nous transmettre les éléments d'information suivant relatif à l'opération Landau : caractéristique, surface, état d'avancement des procédures, état d'avancement des travaux ainsi qu'un descriptif des enjeux environnementaux de Landau et la démarche d'évitement, de réduction et de compensation des impacts environnementaux entreprise pour Landau.

Enfin, vous voudrez bien nous préciser tout élément de compréhension susceptible d'éclairer le lien fonctionnel entre Landau et la réhabilitation de la voirie existante que vous présentez au cas par cas.

S'agissant de l'opération de réhabilitation de la voirie, pourriez-vous nous préciser :

- L'emplacement exact du projet (les plans concernent l'emprise, mais le tracé n'apparaît pas clairement)
- Ce à quoi correspond l'emprise indiquée sur les plans (talus de la voirie ? zone de stockage ? installations de chantier ?)
- Le revêtement de la voirie actuelle et le revêtement définitif après travaux (bien préciser s'il s'agit de revêtements bitumineux)
- L'usage de la voirie, quel type de trafic circulera ? quel volume de trafic ?

Le formulaire précise que les travaux des fouilles archéologiques en cours éviteront les zones sensibles. Pourriez-vous préciser la définition des zones sensibles, leur emplacement (carte à fournir), la méthode pour leur détermination et confirmer leur complet évitement ?

La date de réception de ces éléments complémentaires sera le point de départ du délai de 35 jours ouvert pour la décision de l'autorité environnementale.



Autorité environnementale

Je vous prie de croire, Monsieur, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Le rapporteur

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'C' followed by a vertical line with a small hook at the top.

Caroll Gardet

Matoury, le 11 septembre 2023

INSPECTION GENERALE DE L'ENVIRONNEMENT ET
DU DEVELOPPEMENT DUREBLE (IGEDD)

Tour Séquoia, 1 pl. Carpeaux

92055 PARIS-LA-DEFENSE CEDEX



DIRECTION DE L'AMENAGEMENT

Référence : BD/091786

Affaire suivie par : Benjamin DESPLA ; Courriel : b.despla@epfag.fr ; Tél. : 05.94.38.70.51

Objet : Complément d'information demande d'examen au cas par cas relative à l'opération de réhabilitation d'une voirie existante sur l'opération Landau

Pièce Jointe :

- Carte de l'emplacement exact du projet
- Carte potentiel agro pédologique de la zone.

Madame,

À la suite de votre courrier en date du 29 août 2023, sollicitant des précisions sur notre dossier cité en objet de ce courrier, je vous prie de trouver ci-dessous les éléments demandés.

Le projet « Landau » vise à l'aménagement d'une zone agricole desservie par la réhabilitation d'une piste forestière existante. Cette zone agricole se situe au sud du bourg de Régina, sur un foncier classé agricole au schéma d'aménagement régional (SAR) et au document d'urbanisme de la commune. Le projet est mené sur une emprise de 695 ha octroyés par France Domaine dont l'acte de concession a été signé en 2021.

Les différents atouts identifiés pour la zone sont les suivants :

- Proximité de la ville de Régina,
- Accès à la zone par la RN1,
- Piste forestière existante de l'ONF traversant la zone,
- Potentiel agronomique des terres. (Voir la carte en pièce jointe).
- Une concession accordée au CIRAD, expérimentations forestières, présentes au sud-ouest de la zone

Ce sont tous ces atouts qui font de la réhabilitation de la voirie existante, un lien fonctionnel pour l'opération LANDAU.

La Fabrique Amazonienne,

14, Esplanade de la Cité d'Affaire, CS 30059, 97357 Matoury CEDEX

Tél. 0594 38 77 00, contact@epfag.fr



WWW.EPFAG.FR

Dans l'avancement des procédures, nous avons obtenu le financement FEADER pour les études et travaux, la convention prend fin le 30 septembre 2024. L'attribution du marché de la maîtrise d'œuvre a été finalisée, et nous avons obtenu le premier rendu de la géotechnique. La prospection archéologique a débuté. Aucune procédure n'est engagée en dehors de la demande d'examen au cas par cas.

À ce jour, étant donné que notre demande est en cours d'instruction, aucuns travaux n'ont été lancés sur la zone d'aménagement, il est donc difficile pour nous de localiser l'installation du chantier et les zones de stockage pour le moment. La maîtrise d'œuvre, récemment retenue pour ce marché, ne nous a pas encore rendu l'AVP. Ce qui ne nous permet pas de localiser les talus de la voirie.

À noter que les installations, ouvrages et travaux prévus par chaque futur exploitant agricole ne sont pas connus, puisque les porteurs de projet n'ont pas encore été sélectionnés. Ils seront tenus de réaliser les demandes d'autorisation ou déclaration en lien à leur projet individuellement au regard du code de l'environnement.

La demande d'examen au cas par cas ne porte que sur la réhabilitation de la piste existante réalisée par l'EPFA Guyane. Aucune mesures d'évitement, de réduction et de compensation des impacts environnementaux, n'a été entreprises.

Cependant, le parcellaire final se basera sur une typologie d'exploitations à installer et s'attachera à répartir les zones de bas-fonds, de pentes et de plateau sur chaque parcelle, en respectant les ensembles géographiques, pédologiques et écologiques. Les zones non-exploitable (bas-fonds, forte pente, ripisylves) feront soit partie des surfaces attribuées en étant sanctuarisées grâce à des dispositions juridiques dans les baux emphytéotiques ; soit l'objet de zones d'évitement afin qu'elles soient laissées intactes.

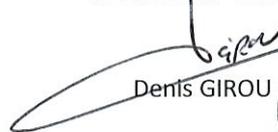
Cette piste sera réhabilitée et élargie de 3 m à 6 m pour permettre le croisement de véhicules. Elle ne sera pas revêtue du fait de son caractère agricole.

La circulation sera essentiellement des véhicules agricoles type tracteur, pick-up et camionnette benne. L'EPFAG envisage d'installer une vingtaine d'agriculteurs. À raison de deux passages par jour aller-retour, il devrait y avoir au minimum 40 passages sur une journée, 60 lors d'un pic de fréquentation.

La prospection archéologique étant en cours, nous n'avons pas la capacité d'identifier les emplacements des zones sensibles. Elle a pour objectif une première évaluation du potentiel archéologique des terrains concernés par le projet qui doit permettre à l'EPFAG d'avoir connaissance des risques dans ce domaine et d'adapter son projet en conséquence. L'étude est ainsi destinée à identifier des potentielles zones de susceptibilités archéologiques et donc de favoriser au mieux l'implantation des voiries, le découpage parcellaire à effectuer et l'octroi des parcelles en fonction de la nature des projets présentés par l'EPFAG. Cette étude préventive sera essentiellement réalisée par de la prospection pédestre, aucun sondage ne sera effectué. La recherche active d'indices dans les chablis ou terriers éventuels, et des nettoyages ponctuels pourront en revanche aider à la mission.

Je vous prie d'agréer, Madame, l'expression de mes sincères salutations.

Le Directeur Général


Denis GIROU



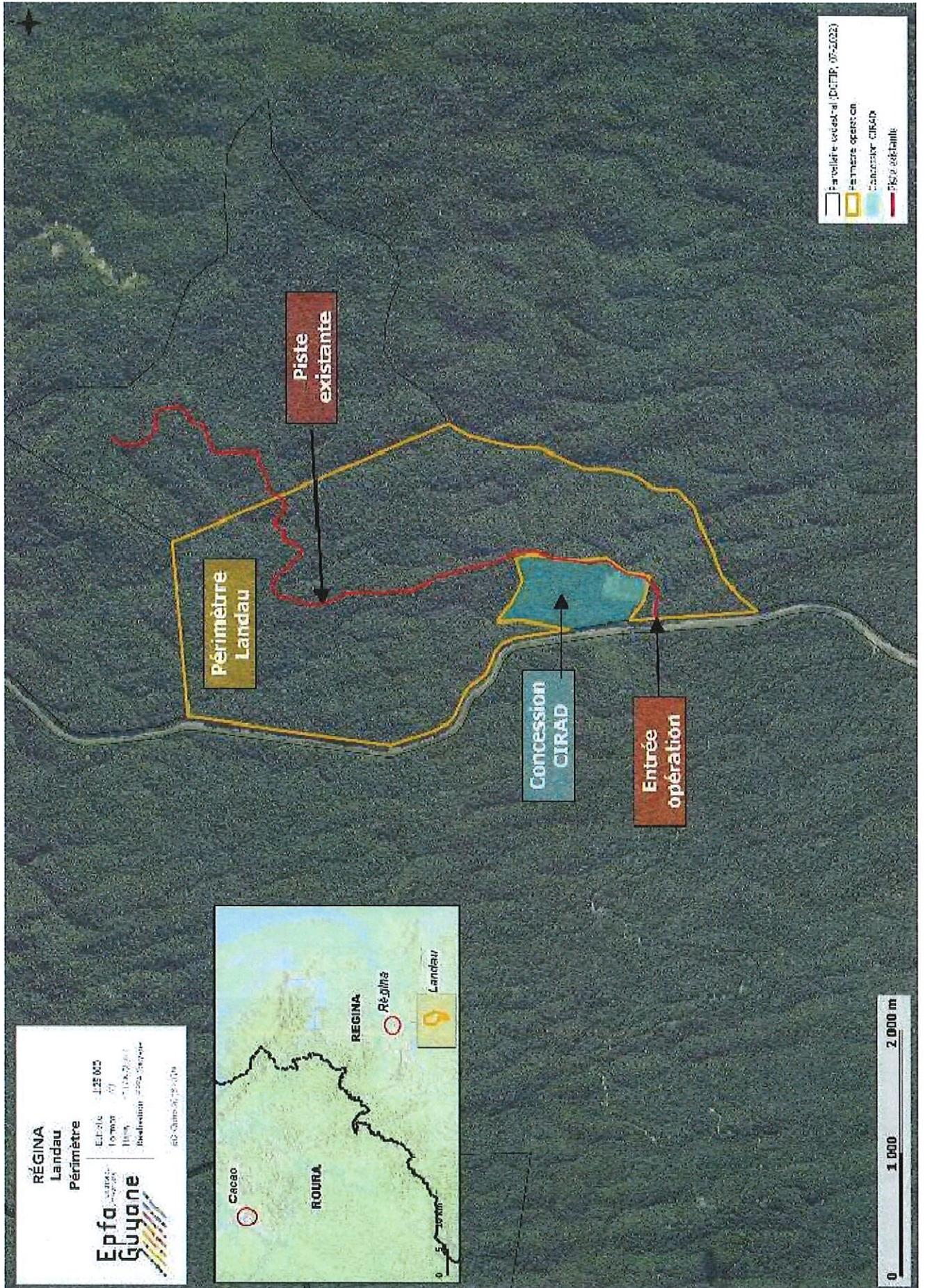
La Fabrique Amazonienne,

14, Esplanade de la Cité d'Affaire, CS 30059, 97357 Matoury CEDEX

Tél. 0594 38 77 00, contact@epfag.fr



WWW.EPFAG.FR



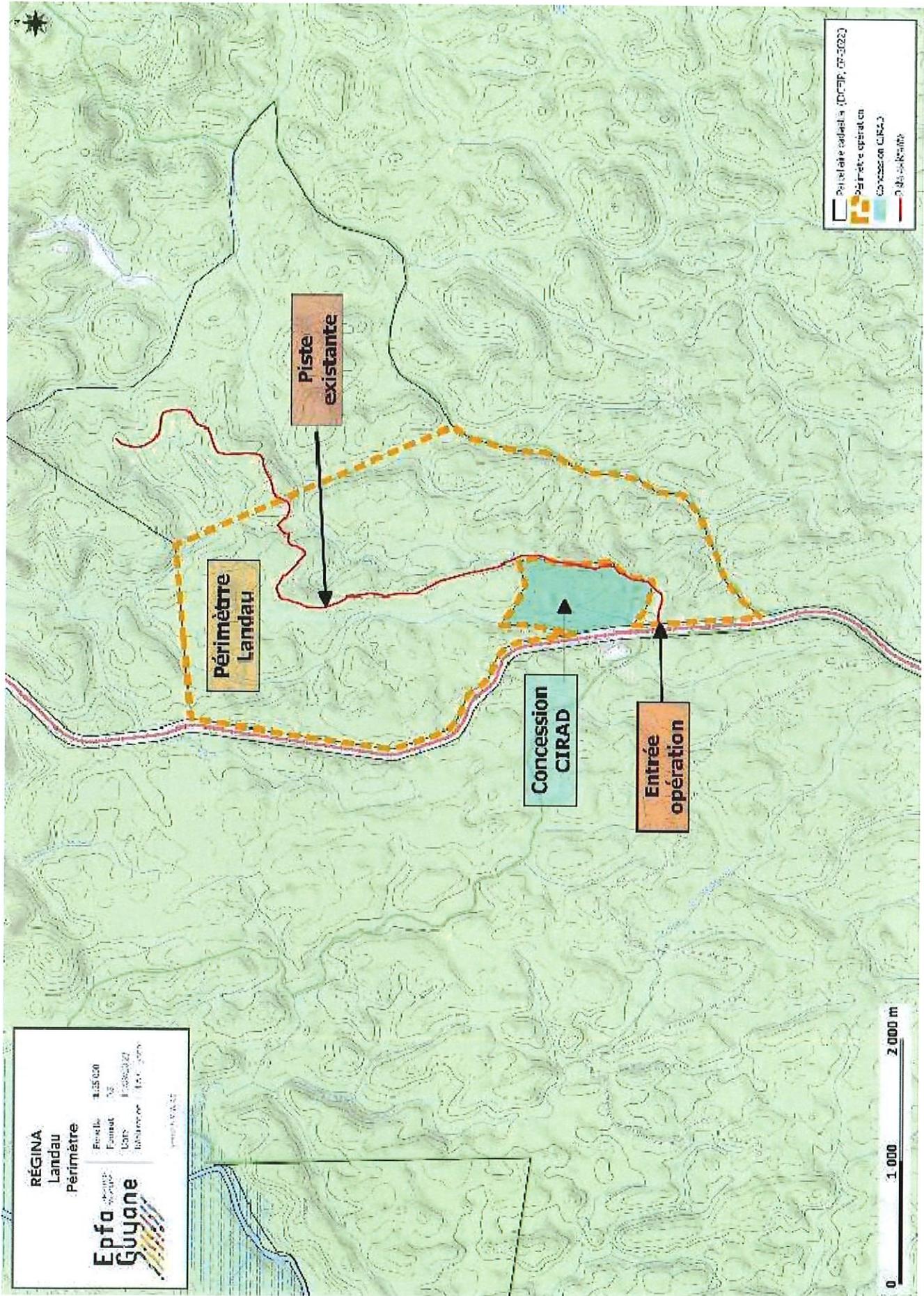
La Fabrique Amazonienne,

14, Esplanade de la Cité d’Affaire, CS 30059, 97357 Matoury CEDEX

Tél. 0594 38 77 00, contact@epfag.fr



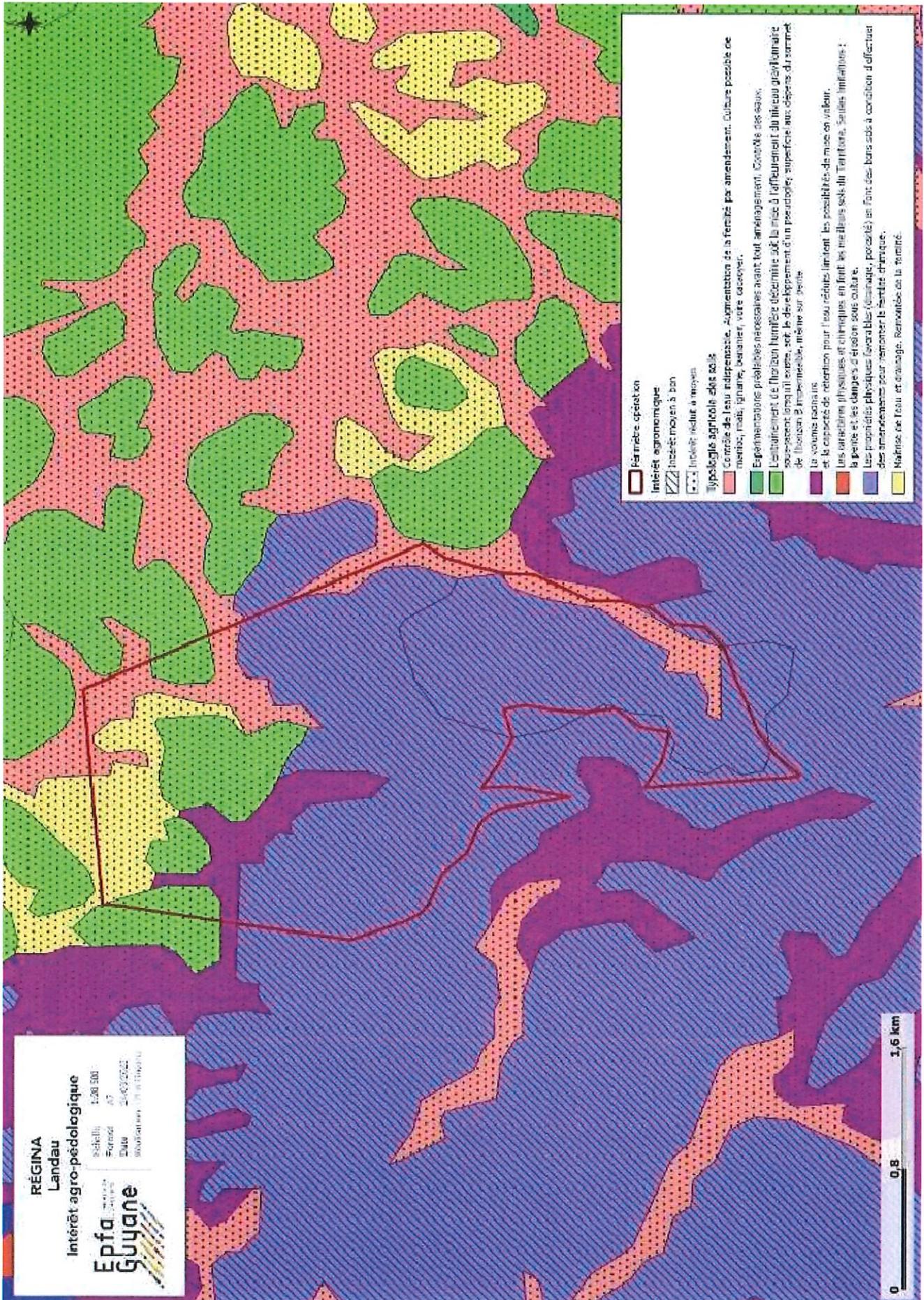
WWW.EPFAG.FR



La Fabrique Amazonienne,
 14, Esplanade de la Cité d’Affaire, CS 30059, 97357 Matoury CEDEX
 Tél. 0594 38 77 00, contact@epfag.fr



WWW.EPFAG.FR



La Fabrique Amazonienne,
14, Esplanade de la Cité d’Affaire, CS 30059, 97357 Matoury CEDEX
Tél. 0594 38 77 00, contact@epfag.fr



WWW.EPFAG.FR

----- Message transféré -----

Sujet :RE: Demande de compléments : réhabilitation de la voirie existante sur l'opération Landau.

Date :Tue, 10 Oct 2023 16:41:45 -0300 (GFT)

De :> b.despla (par Internet) <b.despla@epfag.fr>

Répondre à :b.despla <b.despla@epfag.fr>

Pour :GARDET Caroll - IGEDD/AE <caroll.gardet@developpement-durable.gouv.fr>

Copie à :agricole <agricole@epfag.fr>, dg <dg@epfag.fr>

Bonjour,

Je vous remercie pour votre retour à la suite de nos réponses. Comme vous le demandez dans votre mail, vous trouverez nos réponses dans le corps de votre message en bleu.

Pourrez-vous nous confirmer votre disponibilité au jour et horaire proposés pour notre entretien téléphonique s'il vous plaît ?

Par avance, merci, dans l'attente de vous lire, nous restons disponibles pour tout complément d'information.

Cordialement.

Benjamin DESPLA

Chargé d'opération agricole

Tél.: 05 94 38 70 51

Port.: +594 694 45 01 82

b.despla@epfag.fr

EPFA Guyane

Établissement Public Foncier et d'Aménagement de la Guyane

La Fabrique Amazonienne

14, Esplanade de la cité d'affaire

CS 30059

97357 MATOURY CEDEX

Fax : 0594 38 77 01

Visitez notre site Internet : www.epfag.fr

Retrouvez l'EPFA Guyane sur [Twitter #EpfaGuyane](#)

"Système de Management de la Qualité certifié ISO 9001 par AB Certification"

N'imprimez ce message que si c'est nécessaire.

De : GARDET Caroll - IGEDD/AE <caroll.gardet@developpement-durable.gouv.fr>

Envoyé : mardi 10 octobre 2023 11:40

À : b.despla <b.despla@epfag.fr>

Cc : contact@epfag.fr

Objet : Re: Demande de compléments : réhabilitation de la voirie existante sur l'opération Landau.

bonjour,

J'instruis votre demande d'examen au cas par cas et je n'ai pas tout à fait bien compris les réponses aux questions que je vous ai adressées par courrier '(demande de compléments)

C'est pourquoi, je me permets de compléter ma première demande par les quelques questions suivantes:

1 - Pourriez vous m'indiquer l'occupation des sols actuelle?

Actuellement, la zone est classée A au PLU et l'occupation des sols est essentiellement de la forêt.

2 - La destination future des sols ce sera de la culture agricole, est-ce bien cela? quel type de culture? quels pratiques culturales?

La destination future des sols entourant la voirie objet de la demande est une mise en valeur agricole.

À ce stade, nous n'avons pas lancé les appels à candidatures et nous ne connaissons pas les projets agricoles des candidats.

Par ailleurs en l'absence de tout document d'orientation de type schéma des structures en Guyane nous ne pouvons dire les types de spéculation qui seront mis en place.

L'orientation agricole de la commune de Régina sur laquelle se situe l'opération, est essentiellement du maraîchage et de l'arboriculture; la tendance devrait sans doute se poursuivre dans ce sens.

Il faut noter par contre que les pratiques culturales devront respecter le SDAGE ainsi que les BCAE comme cela est indiqué dans nos baux emphytéotiques avec les futurs agriculteurs.

Vous trouverez les références de ces documents dans la pièce jointe à ce mail pour les BCAE et la référence du texte réglementaire pour le SDAGE.

De plus, les emphytéotes devront réaliser et obtenir les autorisations en respectant la réglementation en vigueur en fonction de leur projet respectif ; cela est également indiqué dans leurs baux.

3 - Est-ce le tracé rouge de la route sur la carte de votre réponse du 29 septembre qui sera en totalité réhabilitée? sur quelle longueur?

C'est effectivement le tracé rouge, il ne sera pas réhabilité sur la totalité du tracé, mais seulement sur la longueur de l'emprise de l'opération à savoir 5.5 km

4 - Quand je vous interrogeais sur les espaces sensibles lors des fouilles archéologiques, il ne s'agissait pas d'une sensibilité du point de vue archéologiques mais plutôt de sensibilité pour les habitats naturels et pour les espèces végétales et animales. Comment celles ci sont elles évitées par les fouilles?

Comme mentionné dans nos réponses, il n'est pas prévu de fouille archéologique à ce stade de l'opération.

C'est une étude d'archéologie préventive qui pour objet d'identifier par prospection pédestre, des sites avec plus ou moins un potentiel archéologique fort. À la suite de cette prospection, si des zones à fort potentiel archéologique sont identifiées nous prévoyons de les éviter lors du découpage parcellaire à destination d'agriculteurs.

Je vous remercie de bien vouloir **répondre à mes 4 questions par retour d'email** dans le texte pour bien répondre à toutes les questions.

Après réception de votre réponse, je vous saurais gré de bien vouloir **me contacter sur mon numéro de téléphone 0664056641** (personnel) pour que l'on soit bien sûr de s'être bien compris. **Contenu du décalage horaire entre la France et la Guyane, je vous propose de nous faire ce point téléphonique le 13/10/2023 à 8h heure de Guyane et 13h heure de métropole** si cela vous convient ?

(une fois ces deux étapes franchies, le dossier sera déclaré complet et je pourrai préparer la décision)

Je vous remercie pour votre diligence
Et vous prie de croire à mes sincères salutations.

caroll gardet
rapporteur Ae

Sujet : Tr: RE: entretien téléphonique IGEDD
De : GARDET Caroll - IGEDD/AE <caroll.gardet@developpement-durable.gouv.fr>
Date : 17/10/2023 à 17:08

Sujet :RE: entretien téléphonique IGEDD
Date :Thu, 12 Oct 2023 11:49:02 -0300 (GFT)
De : b.despla (par Internet) <b.despla@epfag.fr>
Répondre à : b.despla <b.despla@epfag.fr>
Pour :GARDET Caroll - IGEDD/AE <caroll.gardet@developpement-durable.gouv.fr>
Copie à : dg@epfag.fr, agricole@epfag.fr

Bonjour,

Comme convenu lors de notre entretien téléphonique de ce jour. Nous allons vous apporter des éléments complémentaires dans un autre message et par courrier, sur le dossier de demande d'examen au cas par cas relative à l'opération de réhabilitation d'une voirie existante sur l'opération LANDAU.

Bien cordialement.

Benjamin DESPLA
Chargé d'opération agricole
Tél.: 05 94 38 70 51
Port.: +594 694 45 01 82
b.despla@epfag.fr

EPFA Guyane
Établissement Public Foncier et d'Aménagement de la Guyane

La Fabrique Amazonienne
14, Esplanade de la cité d'affaire
CS 30059
97357 MATOURY CEDEX
Fax : 0594 38 77 01

Visitez notre site Internet : www.epfag.fr
Retrouvez l'EPFA Guyane sur [Twitter #EpfaGuyane](https://twitter.com/EpfaGuyane)
"Système de Management de la Qualité certifié ISO 9001 par AB Certification"

N'imprimez ce message que si c'est nécessaire.

De : GARDET Caroll - IGEDD/AE <caroll.gardet@developpement-durable.gouv.fr>
Envoyé : jeudi 12 octobre 2023 08:53
À : b.despla <b.despla@epfag.fr>
Objet : Re: entretien téléphonique IGEDD

bonjour, merci de m'appeler sur le telephone portable 0664056641 comme proposé
cordialement

Le 11/10/2023 à 15:13, > b.despla (par Internet) a écrit :

Benjamin_DESPLA vous a invité à « entretien téléphonique IGEDD »

Titre : entretien téléphonique IGEDD
Lieu : salle angélique
Quand : jeudi 12 octobre 2023 15:00 – 16:00

Organisateur : Benjamin_DESPLA <b.despla@epfag.fr>

Description : Réunion Microsoft Teams Participez à partir de votre ordinateur, de votre application mobile ou de l'appareil de la salle Cliquez ici pour rejoindre la réunion <https://teams.microsoft.com/l/meetup-join/19%3ameeting_MzJkZWJkMTktMzdIYy00NDFlLWI5NTEtMGViNzYwNmE4ZGUx%40thread.v2/0?context=%7b%22Tid%22%3a%225c12b028-6ee4-46b5-851b-fff14979264f%22%2c%22Oid%22%3a%225fd8dd41-2ca7-4037-8dfb-e3b4340c0bdf%22%7d> ID de la réunion : 218 426 927 616 Code secret : dr3aGg Télécharger Teams <<https://www.microsoft.com/en-us/microsoft-teams/download-app>> | Rejoindre sur le web <<https://www.microsoft.com/microsoft-teams/join-a-meeting>> Pour en savoir plus <<https://aka.ms/JoinTeamsMeeting>> | Options de réunion <https://teams.microsoft.com/meetingOptions/?organizerId=5fd8dd41-2ca7-4037-8dfb-e3b4340c0bdf&tenantId=5c12b028-6ee4-46b5-851b-fff14979264f&threadId=19_meeting_MzJkZWJkMTktMzdIYy00NDFlLWI5NTEtMGViNzYwNmE4ZGUx@thread.v2&messageId=0&language=fr-FR>

Pièces jointes :

Commentaire :

Participants : GARDET Caroll - IGEDD/AE <caroll.gardet@developpement-durable.gouv.fr>
<dg@epfag.fr> <dg@epfag.fr>
<salle_angelique@epfag.fr> <salle_angelique@epfag.fr>
<agricole@epfag.fr> <agricole@epfag.fr>

Non participants :

Lien connexe :